

AFFIRMATION SOLENNELLE

Je, soussigné, Paul Aubin, Directeur, Opérations pour Landis+Gyr Canada, au 4797, Chemin de la Savane, Saint-Hubert (Québec) J3Y 9G1, affirme solennellement ce qui suit :

1. J'occupe le poste de Directeur, Opérations pour Landis+Gyr Canada et mes fonctions consistent à gérer l'exploitation du Centre d'Excellence Landis+Gyr établi au 4797, Chemin de la Savane, à Saint-Hubert.
2. Hydro-Québec a porté à mon attention les paragraphes suivants d'une lettre du 11 novembre 2016 signée par Me Aymar Missakila :

« C) Ceci constitue un troisième fait nouveau, puisque Landis+Gyr, fournisseur des compteurs de nouvelle génération achetés par HQD, prévoit recevoir d'ici le début janvier l'autorisation de Mesures Canada de réaliser la recertification de compteurs électromécaniques, une information que nous avons été autorisés à citer, tout comme leur intérêt à prendre en charge la recertification de tout compteur électromécanique que le HQD pourrait être appelé à faire recertifier – si ce dernier ne désire pas s'en charger lui-même.

Si Hydro-Québec le leur demande, il leur sera également possible de former leur personnel pour exécuter le recalibrage des compteurs électromécaniques, dans le cas des appareils pouvant requérir cet ajustement, qui se fait en tournant simplement quelques vis jusqu'à ce que la mesure redevienne parfaitement précise. »

3. Il y a quelques semaines, j'ai effectivement reçu un appel d'un consultant, M. Jean Hudon, concernant la recertification de compteurs.
4. Il exact que Landis+Gyr Canada a entrepris une démarche pour obtenir une accréditation auprès de Mesures Canada. Cette démarche porte uniquement sur la recertification de compteurs électroniques, mais aucunement sur des compteurs électromécaniques. Si Landis+Gyr Canada obtient son accréditation demandée, celle-ci ne lui permettra pas de recertifier des compteurs électromécaniques.
5. Landis+Gyr Canada n'a pas et ne prévoit pas déposer de demande à Mesures Canada relativement à la recertification de compteurs électromécaniques.
6. À l'heure actuelle, Landis+Gyr Canada ne détient pas l'expertise requise pour réparer ni calibrer des compteurs électromécaniques. Même pour vérifier la calibration des compteurs électromécaniques, un investissement au niveau des équipements serait requis.
7. Il n'existe aucun contrat ni aucune négociation ou discussion en cours avec Hydro-Québec concernant la recertification de compteurs électromécaniques, leur calibration ou leur réparation.


8. Tous les faits mentionnés à la présente affirmation solennelle sont vrais.

Et j'ai signé à Longueuil, Québec,
ce 23 novembre 2016



Paul Aubin

Déclaré solennellement devant moi,
à Longueuil, Québec, ce 23 novembre 2016



Jessie Gauthier, # 211236
Commissaire à l'assermentat

